

Fiche de données de sécurité CE selon la directive CE 1907/2006,

Spray extincteur CF 500 Révisé : 20 février 2024.

SECTION 1: Substance/préparation et nom de l'entreprise

1.1. étiquette d'un produit

Nom du produit **Spray extincteur Control Fire 500ml**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations de ceux-ci est découragé

Utilisation recommandée : Spray d'extinction pour : classe de feu A (substances solides : bois, papier, textiles), classe de feu B (liquides essence, alcool, cire), classe de feu F5 (huiles et graisses alimentaires), D (métaux), E-1M (appareils électriques). Spray pour éteindre les petits incendies.

Usages déconseillés : Extinction d'incendies de classes autres que celles préconisées ci-dessus.

1.3. Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise :	C-fire SA
Adresse;	Rue Frank Van Dyckelaan 3
Lieu :	9140-Temse, Belgique
Téléphone, fax :	+32 3 710 69 01
E-mail :	info@c-fire.eu
Pour plus d'informations, voir :	www.c-fire.eu

1.4. Numéro d'urgence

Téléphone d'urgence : +32 70 245 245 / FRA +33(0)1 45 42 5959

SECTION 2: Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) 2017/776 de la Commission, il ne répond pas aux critères de classification.

2.2. Éléments de marquage

étiquette d'un produit	-
Mot d'avertissement	AVERTISSEMENT

Avertissements de danger:

H229 Le récipient est sous pression: peut éclater s'il est chauffé

Consignes de sécurité:

P102 Tenir hors de portée des enfants

P251 Ne pas percer ni brûler, même après utilisation

P410 + P412 Protéger du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C/122°F

2.3. Autres dangers

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification en tant que substance PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. substances

Extraits de plantes

3.2. mélange

Eau additionnée d'additifs, 100% biodégradable. Non toxique, non corrosif, non agressif.

Normec doit GVR-1; CF7

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:	Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
Premiers secours après inhalation:	Une irritation peut survenir si l'aérosol est inhalé. Prendre l'air.
Premiers secours après contact avec la peau:	Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Avec en cours En cas d'irritation cutanée, contactez un médecin.
Premiers secours après contact oculaire:	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Rincer et consulter un médecin.
Premiers secours après ingestion :	En cas de projection dans la bouche, rincer immédiatement à l'eau plusieurs fois. et demandez un avis médical.
Informations pour le médecin:	Traiter de manière symptomatique.

4.2. Symptômes et effets aigus et différés les plus importants

Un contact cutané répété ou prolongé peut provoquer une irritation cutanée. Irritant pour les yeux.

4.3. Indications nécessitant des soins médicaux immédiats ou un traitement spécial

Note au médecin : Traitement symptomatique.

ARTICLE 5: Lutte contre l'incendie

5.1. Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés : Le produit n'est pas inflammable. Adaptez les mesures d'extinction à la zone environnante.

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers provoqués par la substance ou la préparation elle-même, ses produits de combustion ou les gaz qui en résultent: Pas connu.

5.3. Équipement de protection spécial lors de la lutte contre les incendies

Retirez le capuchon, l'embout et vaporisez en utilisant la méthode « stop-spray-stop ». Aucune formation particulière n'est requise pour utiliser ce produit. Les instructions d'utilisation et de manipulation figurent sur l'emballage.

ARTICLE 6: Mesures de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

En cas de quantités plus importantes, informer les autorités compétentes
Certaines quantités finissent dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement: Éviter toute fuite ou déversement supplémentaire

Méthode de nettoyage: Essuyer avec un matériau absorbant (par exemple chiffon, polaire).
Après nettoyage : Rincer les résidus à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, voir la section 8.

ARTICLE 7: Manipulation et stockage

7.1. Manipulation sans danger

Se laver les mains avec du savon après avoir utilisé un spray extincteur. Éviter le contact visuel. Les conteneurs sous pression protègent du rayonnement solaire. Ne pas conserver à des températures supérieures à +50 °C. Ne frappez pas et ne brûlez pas le récipient après utilisation. Les canettes en aluminium sont recyclables.

7.2. Stockage sécurisé: La plage de température de stockage est comprise entre 0 °C et +50 °C.

7.3. durabilité: 36 mois. La date de péremption est inscrite au fond de la canette.

7.4 Classe de stockage: 1

ARTICLE 8: Contrôles de l'exposition et équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Il n'y a aucune information.

8.2. Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques

Aucune autre information, voir section 7.

Équipement de protection individuelle: Éviter le contact visuel.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation

ARTICLE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Condition physique:	Fluide
Couleur:	jaune
Odeur:	légèrement perceptible
Seuil d'odeur :	kune donnée disponible
Caractéristique	Valeur
Valeur pH (à 20°C)	7.1 - 7.5
Densité (à 20°C)	1g/cm ³
Pression dans la bouteille à 20°C	1,0MPa
Solubilité dans l'eau :	peut être mélangé à volonté
Changement d'état du gaz :	n'est pas applicable
Point d'éclair	n'est pas applicable
Inflammabilité, solide :	n'est pas applicable
Inflammabilité, gaz	n'est pas applicable
Auto-allumage	n'est pas applicable
limite inférieure d'explosivité	n'est pas applicable
Limite supérieure d'explosivité :	n'est pas applicable
Écart de température:	0°C - +50°C
Temps de fonctionnement continu :	15-22 secondes.
Longueur de la poutre :	2-3 mètres
Gaz propulseur :	Azote, N ₂

ARTICLE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Fort ensoleillement pendant de longues périodes.

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Alcalis forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles.

ARTICLE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:	Pas connu.
Information produit:	Le produit fournit selon les informations connues ou mises à disposition. Les informations ne présentent pas de danger sous forme de toxicité aiguë.
Toxicité aiguë inconnue :	Zéro-Les pourcentages du mélange sont constitués de composants toxicité aiguë inconnue.
Effets corrosifs et irritants :	Non soumis à étiquetage.
Effets sensibilisants :	Pas connu
Tests toxicologiques :	Certifié écologique et toxicologique. R. Non. 05804 60/20
Expérience pratique:	Aucun point négatif
Toxicité pour la reproduction:	Pas connu
Danger d'aspiration :	Pas connu

ARTICLE 12: Informations environnementales

12.1. toxicité

Zéro pour cent du mélange est constitué de composants présentant des risques d'eau inconnus.

12.2. Persistance et dégradabilité

100% biodégradable. Normec doit GVR-1 ; CF7

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Il n'y a aucune information.

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a aucune information.

12.5. Autres effets indésirables

Il n'y a aucune information.

ARTICLE 13: Instructions d'élimination

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

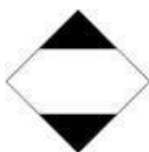
Numéro de code déchet : 16 05 05; Gaz dans des récipients sous pression autres que ceux qui relèvent du 16 05 04.

Numéro de code déchet 15 01 04; Emballages métalliques

ARTICLE 14: Informations de transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1 Numéro ONU:	1950
14.2. Approprié nom d'expédition de l'ONU:	AÉROSOLS, ininflammables 2.2
14.3. Classes de danger pour le transport:	2.2

Étiquette de danger:



14.4. Groupe d'emballage :	-
14.5. Dangers environnementaux	
Danger pour l'environnement :	Non

14.6 Précautions particulières

Code de classement:	5A
Dispositions particulières :	190, 327
Quantité limitée :	1 L
Instructions d'emballage :	P207
Catégorie de transport:	2,2

Emballage: Peuvent être emballés ensemble dans un suremballage pour un emballage combiné : avec d'autres marchandises de la classe 2; avec des marchandises d'autres classes;

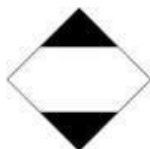
Les emballages mixtes avec des marchandises non ADR sont autorisés.

Autres informations: non comburant, ininflammable, non toxique, non corrosif, non suffocant

Transport maritime IMDG:

14.1 Numéro ONU:	1950
14.2. Approprié nom d'expédition de l'ONU:	AÉROSOLS, ininflammables 2.2
14.3. Classes de danger pour le transport:	2.2

Étiquette de danger :

**14.4. Groupe d'emballage:** -**14.5. Dangers environnementaux**

Danger pour l'environnement: Non

Polluants marins: Non

14.6 Précautions particulières

Dispositions particulières: 63 190, 327

Quantité limitée: SP277

Instructions d'emballage: P207

Stockage et manutention: SW1, SW2

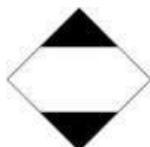
SME: FD, SU

Aucune autre information applicable (transport maritime).

ADN du transport fluvial:

14.1 Numéro ONU:	1950
14.2. Approprié nom d'expédition de l'ONU:	AÉROSOLS, ininflammables 2.2
14.3. Classes de danger pour le transport:	2.2

Étiquette de danger:



14.4. Groupe d'emballage:	-
14.5. Dangers environnementaux	
Danger pour l'environnement:	Non

14.6 Précautions particulières

Code de classification (RID):	5A
Dispositions particulières:	190, 327
Quantité limitée (RID):	1 L
Instructions d'emballage (RID):	MP9
Catégorie de transport (RID):	2

Transport aérien IATA:

14.1 Numéro ONU:	1950
14.2 Désignation ONU des marchandises:	AÉROSOLS, ininflammables 2.2
14.3. Classes de danger pour le transport:	2.2

Étiquette de danger:

**14.4. Groupe d'emballage:** -**14.5. Dangers environnementaux**

Danger pour l'environnement: Non

14.6 Précautions particulières

Quantités limitées PCA:	Y203
Instructions d'emballage PCA:	203
Quantité nette maximale PCA:	75 kg
Instructions d'emballage CAO:	203
Quantité nette maximale CAO:	150 kg
Dispositions particulières:	A1

Code EAN: 5407008000479

Code SH (CCC): 8424100090

ARTICLE 15: Législation

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

- Section 355 (Substances extrêmement dangereuses) : Substance non répertoriée.
- Section 313 (Liste des produits chimiques toxiques spécifiques) : La substance n'est pas répertoriée.
- TSCA (Toxic Substances Control Act) : la substance n'est pas répertoriée.
- Polluants atmosphériques dangereux : Substance non répertoriée.
- Produits chimiques connus pour provoquer le cancer : La substance n'est pas répertoriée.
- Produits chimiques connus pour avoir une toxicité sur la reproduction chez les femmes : La substance n'est pas répertoriée.
- Produits chimiques connus pour avoir une toxicité sur la reproduction chez les hommes : La substance n'est pas répertoriée.
- Produits chimiques connus pour être toxiques pour le développement : la substance n'est pas répertoriée.
- Produits chimiques connus pour appauvrir la couche d'ozone : La substance n'est pas répertoriée.
- Produits chimiques connus pour causer des polluants organiques persistants : La substance n'est pas répertoriée.

Pictogrammes de danger: Pas applicable

Mot d'avertissement: ATTENTION

Récipient sous pression: peut se fissurer s'il est chauffé. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation - ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler, ni percer ou brûler après utilisation. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Lorsque vous consultez un médecin, gardez l'emballage ou l'étiquette à portée de main. En cas de contact avec les yeux ou la bouche, rincer à l'eau.

WGK: Il est inoffensif pour les organismes aquatiques.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas été soumis à une évaluation de sécurité.

ARTICLE 16: Les autres informations

Texte des phrases H et P mentionnées au chapitre 3:

Avertissements de danger:

H229 Le récipient est sous pression : peut éclater s'il est chauffé

Consignes de sécurité:

P102 Tenir hors de portée des enfants

P251 Ne pas percer ni brûler, même après utilisation

P410 + P412 Protéger du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures
à 50°C/122°F

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. Aucune prétention à l'exhaustivité n'est faite, les informations ci-dessus doivent donc être considérées uniquement à titre indicatif. Vous êtes responsable du respect de la réglementation.

La société ne pourra être tenue responsable de tout dommage causé par la manipulation ou le contact avec le produit ci-dessus.

Nous attirons expressément votre attention sur le fait que l'adoption directe des informations contenues dans nos fiches de données de sécurité relève de la seule responsabilité du destinataire. L'utilisation doit uniquement suivre les instructions d'utilisation et les avertissements.